



Le baromètre Présidentielle Législatives 2002 Vague 8

Ipsos / Le Figaro / Europe 1
29 avril 2002

Embargo : lundi 29 avril, 00 heure

Siège social :
62-62bis avenue Henri Ginoux
92120 Montrouge
S.A. au capital de 161 700 Euros
R.C.S. Nanterre B 317 839 959

Ipsos Opinion
Adresse postale :
99, rue de l'Abbé Groult
75739 Paris cedex 15
Tel : + 33 1 53 68 28 28
Fax : + 33 1 53 68 01 91
[http ://www.ipsos.fr](http://www.ipsos.fr)

Les sondages, pour comprendre les tendances, non pour prédire le résultat

Depuis dimanche dernier, les sondages sont accusés d'avoir favorisés l'élimination de Lionel Jospin du second tour de l'élection présidentielle et d'avoir fait le jeu de Jean-Marie Le Pen. Leurs censeurs, hommes politiques ou représentants des médias sont souvent les premiers ces derniers jours à s'inquiéter en privé de l'évolution de nos résultats. Ils n'en demandent pas moins l'interdiction des sondages entre les deux tours « au nom du combat contre l'extrémisme » et de la mobilisation générale contre Jean-Marie Le Pen. Après concertation *Le Figaro*, Europe1 et Ipsos, ont décidé de ne pas suivre ces multiples injonctions et les décisions de certains de nos confrères. Au-delà de la nécessité de poursuivre une mission d'information sur l'état de l'opinion, voici ce que nous répondons aux différents arguments développés depuis une semaine.

« Les sondages n'ont rien vu venir avant le premier tour, ils ne verront rien avant le second tour. » La vocation de nos enquêtes n'est pas de prédire au point près le résultat du vote. *Le Figaro* n'a jamais cessé de le rappeler. Mardi 16 avril, nous titrions en « une » : « *Le sondages sens dessus-dessous* », sans rien dissimuler des difficultés nouvelles à photographier une opinion hésitante, fluctuante et rêveuse à l'interrogation. Vendredi 19 avril, avant-veille du premier tour, nous consacrons notre titre de première page non pas à l'ordre d'arrivée des différents candidats mais aux « *41% des Français qui n'ont pas choisi* ». Délibérément nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'exceptionnel niveau d'indécision du corps électoral. Et partant sur l'impossibilité de prévoir avec certitudes les résultats.

Quant à parler de « *faillite des sondages* » comme le font certains, c'est ignorer la réalité. Tout au long de la campagne de premier tour nos enquêtes ont fort bien mesuré les percées et les phénomènes d'érosion de Jean-Pierre Chevènement et d'Arlette Laguiller. Le niveau des « petits candidats », censés pourtant se situer dans la zone d'imprécision statistique, a été justement apprécié, de même que la dégradation continue des positions de Lionel Jospin et de Jacques Chirac, mais aussi la progression impressionnante de Jean-Marie Le Pen et la montée en puissance du vote potentiel en faveur des extrêmes. Le choc psychologique du premier tour fausse la perspective : on croit que les sondages ont eu « tout faux » parce qu'ils n'ont pas vu que la courbe de Jean-Marie Le Pen croiserait celle de Lionel Jospin, mais si l'on compare les dernières enquêtes au résultat final, on constate que le différentiel demeure dans les limites strictes de la marge d'erreur statistique, que nous n'avons jamais cessé de mettre en avant.

Il ne s'agit pas bien sûr de nier la difficulté, réelle, à capter l'intention de vote favorable à Jean-Marie Le Pen. Mais ceux qui exigent plus, c'est à dire un pronostic à coup sûr nient la nouvelle situation de volatilité électorale et par là même la liberté ultime des électeurs.

« L'instrument ne serait plus en mesure de cerner la tendance pré-électorale » : Pour pouvoir être aussi sûr d'une telle affirmation, quelle meilleure solution que de continuer à mener des enquêtes ? Les équipes d'Ipsos ont enregistré dans le sondage que nous publions aujourd'hui une nette baisse du niveau de refus opposé à l'interview. A ceux qui considèrent qu'il n'est plus possible d'interroger sérieusement les Français, une question s'impose : en quoi serait-ce plus facile à l'approche des législatives, la plus complexe de toutes les élections ? Personne bien sûr ne doute des limites de l'instrument d'intention de vote. Il reste néanmoins la meilleure clarification face à toutes les rumeurs de ces derniers jours. Il a par ailleurs toujours été accompagné depuis quatre mois d'éléments d'information sur le climat de campagne, l'image et la crédibilité des candidats, l'impact des enjeux de campagne. La richesse des données publiées aujourd'hui va dans le même sens.



« Un sondage donnant l'impression d'une défaite assurée de Jean-Marie Le Pen est dangereux. » Un sondage d'intentions de vote ne peut pas avoir comme fonction ultime l'incitation au vote, moins encore au vote en faveur de tel ou tel. Il n'est en rien une prédiction et s'il devait offrir une garantie absolue, le choix démocratique par le vote en serait singulièrement dévalué. Et que diraient les partisans de la censure si des enquêtes sérieusement conduites mais non-publiées faisaient apparaître une progression forte du président du Front National en fin de semaine ? Faudrait-il alors changer une nouvelle fois la règle sous prétexte de mobiliser les indécis ? L'obsession de « l'effet sondage » apparaît en réalité comme une manifestation singulière d'absence de confiance dans les électeurs.

Source d'information précieuse en campagne électorale, notre baromètre n'en demeure pas moins soumis à une obligation de prudence dans son interprétation. Au-delà des indicateurs de volatilité du choix, nous avons voulu renforcer ces dispositions jusqu'aux législatives. La nouvelle tendance d'intentions de vote sera désormais « encadrée » par des niveaux minimum et maximum calculés à partir du niveau d'hésitation des électeurs en faveur des solutions alternatives : le vote pour l'adversaire, le vote blanc, nul et l'abstention. Pour qu'il soit bien clair aux yeux de tous qu'un sondage ne saurait être autre chose que ce qu'il prétend être : un instrument imparfait mais irremplaçable, au service d'une démocratie adulte.

Le Figaro, l'Institut Ipsos, Europe 1.



FICHE TECHNIQUE

SONDAGES EFFECTUES POUR : LE FIGARO ET EUROPE 1

DATE DU TERRAIN : Les 26 et 27 avril 2002.

ECHANTILLON : 922 personnes, constituant un échantillon national représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et inscrite sur les listes électorales.

METHODE : Echantillon interrogé par téléphone
Méthode des quotas : sexe, âge, profession du chef de famille, catégorie d'agglomération et région.

La notice de ce sondage est consultable auprès de la Commission des Sondages.

Les résultats d'intentions de vote ne sont pas une prévision du résultat électoral. Ils donnent une indication significative de l'état du rapport de forces politiques actuel et n'interdisent aucune évolution future, notamment en fonction de l'impact de la campagne électorale. Comme pour toute enquête quantitative, cette étude présente des résultats soumis aux marges d'erreur inhérentes aux lois statistiques.

Afin de mesurer au plus près de la population des votants potentiels, l'intention de vote moyenne est calculée sur la base des électeurs inscrits se déclarant certains d'aller voter, soit respectivement **81% des personnes interrogées pour le second tour**.

Elle est « encadrée » par des intervalles d'incertitude, calculés à partir du niveau de fermeté du choix des électeurs et du second choix des hésitants (vote pour le second candidat, vote blanc ou nul, abstention).

Tendance second tour présidentielle

Question : Le second tour de l'élection présidentielle opposera Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen. Quel est celui pour lequel il y a le plus de chances que vous votiez ?

	Tendance actuelle %	Intention de vote moyenne %	<i>Rappel 21 avril 2002 %</i>
• Jacques Chirac	74 à 81	78	80
• Jean-Marie Le Pen	19 à 26	22	20

10 % des personnes interrogées, certaines d'aller voter, n'ont pas exprimé d'intention de vote

La fermeté du choix de vote pour Jacques Chirac

Question : Plus précisément, diriez-vous que...

	Intention de vote 2 nd tour J.Chirac %
• Votre choix de vote ne changera pas, vous voterez pour Jacques Chirac	83
• Vous pouvez encore changer d'avis et voter pour Jean-Marie Le Pen	2
• Vous pouvez encore changer d'avis et voter blanc ou nul	11
• Vous pouvez encore changer d'avis et vous abstenir	3
• Ne se prononce pas	1
	100

La fermeté du choix de vote pour Jean-Marie Le Pen

Question : Plus précisément, diriez-vous que...

	Intention de vote 2 nd tour JM Le Pen %
• Votre choix de vote ne changera pas, vous voterez pour Jean-Marie Le Pen	85
• Vous pouvez encore changer d'avis et voter pour Jacques Chirac	8
• Vous pouvez encore changer d'avis et voter blanc ou nul	7
• Vous pouvez encore changer d'avis et vous abstenir	-
• Ne se prononce pas	-
	100

L'état d'esprit à l'égard de la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle

Question : Tout compte fait, quelle est votre état d'esprit à l'égard de la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour...

	Ensemble %
• Il est tout à fait exclu que vous votiez pour lui	75
• Vous n'excluez pas de voter pour lui	6
• Il est probable que vous votiez pour lui	3
• Il est certain que vous votiez pour lui	10
• Ne se prononce pas	6
	100

Question : Pour vous la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle représente-t-elle une menace pour la démocratie ?

	Ensemble %
• Oui	68
• Non	29
• Ne se prononce pas	3
	100

L'appréciation des résultats du premier tour de la présidentielle

Question : Regrettez-vous les résultats du premier tour de l'élection présidentielle ?

	Ensemble %
• Oui	62
• Non	36
• Ne se prononce pas	2
	100

Question : Regrettez-vous d'avoir voté pour Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle ?

Base : Personnes ayant déclaré avoir voté pour Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle

	Electeurs 1 ^{er} tour JM Le Pen %
• Oui	7
• Non	93
	100

La crédibilité comparée de Jacques Chirac et de Jean-Marie Le Pen

Question : Selon vous, qui de Jacques Chirac ou de Jean-Marie Le Pen est le plus capable, s'il est élu président de la République...

	Jacques Chirac %	Jean-Marie Le Pen %	Aucun des deux* %	NSP %	Total %
• De représenter la France dans le Monde	86	7	4	3	100
• D'assurer la cohésion entre tous les Français	77	8	8	7	100
• De protéger les plus démunis contre l'exclusion sociale	64	12	14	10	100
• De répondre aux préoccupations des gens comme vous	61	14	16	9	100
• De faire respecter l'autorité de l'Etat	60	26	6	8	100
• De réduire durablement le chômage	53	15	20	12	100
• De protéger les Français contre les effets de la mondialisation	52	24	12	12	100
• De baisser les impôts et les taxes	50	19	18	13	100
• De combattre l'insécurité et la délinquance	45	36	9	10	100

* item non suggéré

L'attitude de Lionel Jospin et les raisons de son échec

Question : A propos de l'attitude de Lionel Jospin, de laquelle de ces deux opinions vous sentez-vous le plus proche ?

	Ensemble %
• Il a raison de quitter la vie politique après son échec au premier tour de l'élection présidentielle	49
• Il a tort, il aurait du mener la campagne de la gauche lors des prochaines élections législatives	44
• Ne se prononce pas	7
	100

Question : Selon vous, quelles sont les deux principales raisons de l'échec électoral de Lionel Jospin ?

	Ensemble %
• La montée de l'insécurité durant la période 1997-2002	58
• Le trop grand nombre de candidats à gauche	46
• Une campagne éloignée des attentes des Français	32
• Un projet pas assez clair pour les Français	29
• Une personnalité trop distante des Français	22
• Ne se prononce pas	3
	(1)

(1) Total supérieur à 100, plusieurs réponses possibles

La création de l'union pour la majorité présidentielle'

Question : Etes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à la création d'une formation politique unique regroupant les partis de l'opposition parlementaire UDF/RPR et Démocratie Libérale après l'élection présidentielle de 2002 ?

	Ensemble %	Rappel Le Point Déc.2001 %
• Tout à fait favorable	17	15
• Plutôt favorable	39	40
S/T favorable	56	55
• Plutôt opposé	17	15
• Tout à fait opposé	10	8
S/T opposé	27	23
• Ne se prononce pas	17	22
	100	100

Souhait de victoire aux élections législatives

Question : Les prochaines élections législatives auront lieu après l'élection présidentielle en juin prochain. Souhaitez-vous, lors de ces élections...

	Ensemble %
• La victoire de la droite RPR-UDF-Démocratie Libérale	45
• La victoire de la gauche PS-PC et Verts	41
• (Ni l'un, ni l'autre)	4
• Ne se prononce pas	10
	100

Le vote de gauche en faveur de Chirac, clé du second tour

Ainsi donc, à une semaine du dénouement de l'élection présidentielle, Jacques Chirac dispose d'une importante avance en terme d'intentions de vote face à la pression exercée par Jean-Marie Le Pen. Le haut niveau de mobilisation électorale, notamment parmi les abstentionnistes du premier tour constitue le signe le plus tangible de cette tendance. Les reports de voix indiquent le très faible capital de transfert dont pourrait bénéficier l'adversaire inattendu de Jacques Chirac. Par ailleurs, Jean-Marie Le Pen n'est pas assurée de pouvoir compter pleinement sur le soutien unanime de ses électeurs du premier tour. L'enquête à la sortie des bureaux de vote réalisée par Ipsos dimanche dernier montrait à quel point il a profité du ralliement circonstanciel d'un important flux de nouveaux électeurs sans sympathie affirmée pour le parti du candidat du FN (7% des Français de la gauche plurielle et 18% des électeurs ayant voté pour la droite parlementaire lors des législatives de 1997 ont voté Le Pen ce jour-là. Ce sont sans doute parmi ces électeurs que l'on observe les plus nettes réticences à confirmer un vote regretté par 7% d'entre eux. Pourtant, les risques de voir le rapport de force se rééquilibrer à l'approche de 5 mai ne sont pas négligeables et l'examen attentif de cette première enquête de l'entre deux tours en révèle les indices. Le déséquilibre du rapport de force actuel est inhérent à la position de l'extrême droite sur l'échiquier. Intrinsèquement incapable de rassembler au-delà de sa sphère d'influence, Jean-Marie Le Pen peut pourtant compter sur deux atouts pour progresser. Le premier est d'ordre politique. Il faut pour le leader du Front National mettre au second plan ce qui renvoie à la représentation historique de l'extrême droite au profit d'une représentation plus opportuniste, celle du candidat « attrape-tout », sur le front du refus et de l'exaspération à l'égard du système politique. Le second avantage renvoie à l'arithmétique électorale et permet de mieux comprendre les indications fournies par nos « intervalles » d'intentions de vote. En réalité, sans véritablement progresser fortement en voix, Jean-Marie Le Pen pourrait donner l'impression trompeuse de voir son score en % des suffrages exprimés progresser nettement si les réserves électorales qui lui sont hostiles à gauche ne choisissent pas de se rallier massivement au Président sortant. La tentation d'un non-choix à gauche, (notamment à travers le vote blanc) exprimée dans cette enquête par les hésitants, pourrait se construire sur un double raisonnement de ces électeurs : la sous-estimation du risque de voir le leader du FN réaliser un bon score et la crainte de voir Jacques Chirac et la droite bénéficier à un mois des législatives d'un second-tour plébiscite. Dans cette hypothèse le score actuel de Jean-Marie Le Pen peut s'élever à 26% des intentions de vote. Pour mieux comprendre les ressorts de la dynamique électorale du 5 mai, il convient également de confronter les sondages aux situations passées de même type. Lors des élections législatives de 1997, dans les 31 circonscriptions concernées par un duel sans la gauche, la droite voit son volume de voix doubler, celui du Front National progresser de 25% et le nombre de bulletins blanc et nuls tripler. En revanche, et c'est une indication précieuse, l'abstention, alors que l'absence de la gauche fabrique logiquement une abstention par limitation du choix, ne progresse pas. Une telle stabilité est trompeuse : des abstentionnistes du premier sont venus voter au tour décisif, d'autres électeurs votants du premier tour, ont renoncé. A l'arrivée, dans un contexte global de dramatisation limitée, la participation électorale n'a pas souffert de la réduction du choix. Si l'on suit ce modèle, Jean-Marie Le Pen pourrait atteindre 28% des suffrages exprimés contre 72% à son concurrent, ce que confirme le niveau d'électeurs qui n'excluent pas de voter pour lui (25% dans cette enquête). Mais le choc provoqué par les résultats du premier tour de la présidentielle modifie bien entendu la portée du contexte d'un second tour pourtant de configuration identique. « Chirac-Le Pen 2002 » n'est pas un simple second tour entre la droite et l'extrême droite. Sa portée historique, le niveau de personnalisation que le caractérise rendent peut-être aléatoire le parallèle avec 1997. Pour Jean-Marie Le Pen, l'équation est simple mais difficile à résoudre. Pour « se faire oublier » en rappelant sans cesse qu'il est le candidat hostile au « système » et créer les conditions d'un référendum de refus, le vainqueur psychologique du premier est confronté à une hostilité d'opinion qui reste massive. Pour maximiser les effets observés dans un second tour droite-extrême droite, Jacques Chirac lui devra compter sur une équation simple :

Qu'une forte majorité des électeurs de gauche (environ 12,6 millions d'électeurs, soit plus 30% des électeurs inscrits) raisonnent au-delà du champ politique traditionnel et oublient le moins possible Jean-Marie Le Pen et ses références.

Que ceux qui ont voté pour lui et les trois autres candidats de droite au premier tour pensent le moins possible au Front Républicain et un peu plus aux élections législatives qui suivront. Mais au-delà de ces pressions contradictoires, le Président se trouve bien face à un enjeu historique : réduire l'influence électorale de l'extrême-droite, en passant à l'action, au lendemain du 5 mai, pour rétablir la crédibilité du pouvoir de gouverner. Tel est sans doute l'un des ressorts majeurs du vote de dimanche et au-delà de celui du mois de juin, y compris pour ceux qui ont voté Le Pen le 21 avril.

Pierre Giacometti



RESULTATS VENTILES